

LE PROGRAMME DES COURS

Le programme des cours de 1^{ère} et de 2^{ème} année en classes préparatoires D1 est celui du concours droit, économie, gestion de l'ENS de Rennes.

Economie

1. Microéconomie

1.1 Mécanismes de marché :

- Définition et description des structures de marché ;
- concepts d'offre et de demande du marché ;
- équilibre du marché et efficacité ;
- notion d'élasticité.

1.2 Comportements individuels :

- Éléments de théorie du consommateur : préférences, utilité, contrainte budgétaire, décision de consommation, effets de revenu et de substitution, courbe de demande individuelle, offre de travail et comportement d'épargne ;
- éléments de théorie du producteur en concurrence pure et parfaite : profits, coûts, demandes de facteurs de production, décision de production, courbe d'offre individuelle, équilibre de long terme.

1.3 L'équilibre de concurrence pure et parfaite :

- Offre totale et demande totale ;
- définition de l'équilibre concurrentiel ;
- équilibre partiel ;
- surplus et perte sèche ;
- équilibre général en économie d'échange pure et en économie de production ;
- optimum social : critères de Pareto et de compensation, fonction de bien-être social, équité ; les deux théorèmes de l'économie du bien-être.

1.4 La théorie des jeux : Description d'un jeu et de son fonctionnement ; équilibre de Nash.

1.5 Les imperfections de marché

- Le monopole ;
- la concurrence oligopolistique ;
- la concurrence monopolistique ;
- les asymétries d'information ;
- les politiques de concurrence.

1.6 Les défaillances de marché et leur prise en compte : les externalités ; les biens publics.

2. Macroéconomie

2.1 Le cadre comptable de l'activité économique

- Les principes généraux de la comptabilité nationale et les comptes d'exploitation ;
- les tableaux synthétiques (TEE, TES) ;
- les agrégats et les identités comptables ;
- la balance des paiements et la position extérieure nette ;
- l'évolution des équilibres comptables de la France au cours des cinq dernières années.

2.2 L'économie sur le long terme : la croissance et ses théories

2.3 Marchés, comportements et équilibre macroéconomiques en économie fermée

- Le marché des biens et services et les comportements de consommation, d'épargne et d'investissement ;
- le marché du travail et les comportements d'offre et de demande de travail ; le chômage ;
- le marché de la monnaie et les comportements d'offre et de demande de monnaie ;
- l'équilibre macroéconomique classique et keynésien ;
- le modèle d'équilibre global et la théorie du déséquilibre ;
- anticipations rationnelles et équilibre macroéconomique.

2.4 Politique économique

- Principes généraux de la régulation conjoncturelle ;
- principes généraux de la politique structurelle ;
- politiques économiques en Europe.

2.5 Relations économiques et financières internationales

- Institutions et relations monétaires internationales depuis 1944 ;
- globalisation économique et financière, principaux faits et grandes tendances ;

- système monétaire et financier international ;
- principales théories du commerce international.

Droit civil

1. Introduction générale au droit

- Les caractères de la règle de droit ;
- les grandes divisions du droit (droit privé-droit public, mixte, international) ;
- les sources du droit ;
- le domaine d'application de la règle de droit dans l'espace et dans le temps ;
- l'interprétation ;
- les bases de l'organisation juridictionnelle ; - les droits subjectifs et leurs principales classifications ;
- la preuve des droits subjectifs ;

2. Le droit des personnes

- La personnalité juridique, définition, attributs, distinction personne physique et morale ;
- les éléments d'identification des personnes physiques ;
- les droits de la personnalité ;
- la capacité et les incapacités ;
- les régimes de représentation (majeurs, mineurs) ;

3. Les biens

- Les droits réels et droits personnels ;
- le patrimoine ;
- les classifications des biens : meubles et immeubles, biens corporels et incorporels et autres classifications secondaires ;
- le droit de propriété : caractères et évolution, prérogatives et limites ;
- la possession ;
- les modes d'acquisition de la propriété (à l'exclusion de l'organisation et de la publicité foncière) ;
- les propriétés collectives (à l'exclusion de la copropriété des immeubles bâtis)
- les servitudes ;
- les relations de voisinage.

4. Les obligations

- les sources des obligations ;
- le contrat : la formation, les effets du contrat, l'inexécution et la responsabilité contractuelle ;
- les quasi-contrats ;
- la responsabilité extracontractuelle ;
- les deux principaux régimes spéciaux de responsabilité : la responsabilité du fait des véhicules terrestres à moteur, la responsabilité du fait des produits défectueux ;

Droit commercial et droit des sociétés

1. Droit commercial

- Les actes de commerce et les actes mixtes (notion et régime) ;
- les commerçants : définition, accès à la profession et obligations professionnelles ;
- les fonds de commerce : éléments du fonds, nature juridique, la propriété commerciale ;
- les opérations portant sur le fonds de commerce : vente, nantissement, gérances.

2. Droit commun des sociétés

- la formation des sociétés ;
- le fonctionnement de la société ;
- la dissolution de la société.

3. Droit spécial des sociétés

- les groupements non personnifiés (hors groupes de sociétés) ;
- les sociétés de personnes ;
- les sociétés de capitaux (dont la SARL).

Qu'est-ce que le droit ?

Le droit aujourd'hui s'entend couramment comme l'ensemble des règles qui régissent la vie en société, le statut des personnes et les rapports entre les membres de cette société. Acquérir une bonne connaissance de ces règles, de leur histoire, de leur dynamique et de leur sens offre à l'étudiant le moyen d'appréhender les ressorts de la constitution de la norme, de ses applications et de ses significations.

Reflet ou moteur de systèmes de valeurs et des évolutions historiques des sociétés, l'activité juridique constitue à la fois une technique dont la maîtrise s'avère précieuse dans un monde où les échanges sont de plus en plus encadrés par des dispositions légales, et un savoir transversal ouvrant sur des perspectives aussi variées qu'enrichissantes, entretenant notamment des liens étroits avec l'Histoire, l'Economie, la Sociologie et les Sciences Politiques. L'apprentissage de la langue spécifique du droit ainsi que la pratique du raisonnement juridique permettent en outre d'acquérir une rigueur et une précision du jugement qui sont des atouts essentiels dans toute carrière de haut niveau.